

Monsieur Roger et Mireille Delemontez

La Seyne sur mer le 16/02/2020

Ref : enquête publique st Benoît 04240

Objet : enquête publique relative à une demande d'autorisation de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière au lieu dit « les barmettes et pont de gay » sur les communes de Braux et st Benoît

Monsieur

cette enquête publique est divisée en deux parties, une pour la création d'une carrière, l'autre pour le remblaiement de l'ancienne carrière.

Pour la création d'une nouvelle carrière je ne suis pas contre mais je trouve que la somme de 15000 euro par an est un peu dérisoire. J'ai confiance en nos enfants ils seront certainement beaucoup plus virulents et les lois sur l'environnement beaucoup plus drastique pour régler ce problème dans vingt ou trente ans.

Pour le remblaiement de l'ancienne carrière, il est dit remblaiement par déchets inertes, entreprise Colas midi méditerranée et tiers ( qui sont les tiers pourquoi citer une entreprise et laisser un doute sur les autres??).

j'ai lu quelque part que les entreprises devaient revaloriser les déchets à un certain pourcentage et ces déchets réintégrer une filière pour les routes ou autre.

j'en conclu que les déchets qui vont êtres jetés dans cette carrière sont des déchets non valorisables.

Ça laisse planer un doute sur ces fameux déchets, pourquoi ne sont ils pas valorisables? Sont ils pollués? mélange hétérogène? Démolition à la hâte?

Comme j'ai souvent entendu dans le doute on s'abstient le *principe de précaution* doit s'appliquer dans ce cas là.

j'ai aussi souvent vu et entendu qu'il ne fallait rien jeter dans le bassin de st Benoît (il y a même une petite pancarte qui signale ça) ce qu'on jette fatalement un jour on va le boire.

Pourquoi dans ce cas de remblaiement nous n'aurions pas les mêmes problèmes avec le Coulomp si proche, ce qui change c'est que non seulement on vas les boire ces déchets mais en plus on vas les manger.

Je vois que deux solutions, la première combler la carrière avec des roches, terres d'excavation ou purge de crête de colline ou de falaise non polluées, ce qui ne règle pas le problème de la pollution relative aux camions.

La deuxième peut être utopique mais faisable, transformer la carrière en étang ou réserve d'eau pour les feux, ce qui réglerait les deux problèmes d'un coup, pas de résidu dans le Coulomp, pas de pollution ou très peu dans l'atmosphère, à méditer.

Sincères salutations